



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En % TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente du bien immobilier

<u>MANDATS DE VENTE</u>	<u>SIMPLE</u>	<u>EXCLUSIF</u>
Si prix de vente inférieur à 30 000 €	Sur devis	Sur devis
Si prix de vente entre 30 000 € et 60 000 €	15 %	13 %
Si prix de vente entre 60 001 € et 100 000 €	14 %	12 %
Si prix de vente entre 100 001 € et 120 000 €	13 %	10 %
Si prix de vente entre 120 001 € et 150 000 €	12 %	9 %
Si prix de vente entre 150 001 € et 180 000 €	11 %	8 %
Si prix de vente entre 180 001 € et 300 000 €	10 %	7 %
Si prix de vente entre 300 001 € et 500 000 €	9 %	6 %
Si prix de vente entre 500 001 € et 2 500 000 €	8 %	5 %
Si prix de vente au-dessus de 2 500 000 €	7 %	4 %
<i>Conformément aux usages locaux, ces honoraires sont négociables</i>		

<u>MANDATS DE RECHERCHE</u>	<u>SIMPLE</u>	<u>EXCLUSIF</u>
Si prix de vente inférieur à 30 000 €	Sur devis	Sur devis
Si prix de vente entre 30 000 € et 60 000 €	13 %	11 %
Si prix de vente entre 60 001 € et 120 000 €	12 %	10 %
Si prix de vente entre 120 001 € et 150 000 €	10 %	8 %
Si prix de vente entre 150 001 € et 180 000 €	9 %	8 %
Si prix de vente entre 180 001 € et 300 000 €	7 %	6 %
Si prix de vente entre 300 001 € et 600 000 €	6 %	5 %
Si prix de vente entre 600 001 € et 2 500 000 €	5 %	4 %
Si prix de vente au-dessus de 2 500 000 €	4 %	3 %
<i>Conformément aux usages locaux, ces honoraires sont négociables en fonction de la difficulté de la recherche</i>		

Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RESEAU FRANCE IMMOBILIER et l'agence partenaire